

INFO – GREHSS

n° 21 22 octobre 2020

Editorial

Appel aux lectrices/ lecteurs

Dans ce numéro d'*Info GREHSS* nous présentons le témoignage d'une assistante sociale, Mlle Bézier qui a exercé en PMI, de 1953 à 1991, à Saint Nazaire. Certes ce témoignage est local et daté mais il est une brique dans l'élaboration d'une vision de l'histoire de la PMI. Dans l'objectif de construction d'une histoire du service social nous souhaitons collecter des témoignages, des monographies sur divers champs et moments du service social en France, pour cela nous faisons appel à nos lecteurs pour dénicher ce type de documents et nous les communiquer.

A la lecture de ce numéro vous verrez aussi que, malgré une situation sanitaire difficile ces derniers mois, le GREHSS n'a pas cessé de développer des activités : publication d'une série de *Les Temps du social* sur l'histoire de la méthodologie, échange avec la Mission archives du Ministère des Solidarités et de la Santé, participation à la rencontre organisée par l'association italienne SOSTOSS sur la 1^{re} conférence internationale de service social (voir le programme en page 10). Et les recherches menées dans le cadre du GREHSS se poursuivent (comme celle sur l'histoire de la formation au service social à Nantes) ou s'achèvent (comme celle sur l'histoire de mobilisations des assistantes sociales en 1990-1993).

Pas à pas nous construisons le GREHSS comme un des outils apportant des connaissances sur l'histoire du service social et, vous, lecteurs d'*Info GREHSS*, vous pouvez y contribuer en signalant des témoignages, monographies, recherches – nombreux sans doute à dormir dans des placards - et, pourquoi pas, à vous lancer – seul ou avec d'autres – dans une recherche sur un des aspects, un des champs, un des moments de l'histoire du service social.

Henri PASCAL président du GREHSS

| Sommaire | Pages |
|--|-------|
| PASCAL Henri <i>Appel aux lecteurs</i> | 1 |
| OLLIVIER Elisabeth <i>Note sur un témoignage</i> | 2 |
| BEZIER Marcelle <i>Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire</i> | 4 |
| Activités du GREHSS | 8 |
| Vie de l'association | 11 |
| A la recherche des données | 11 |
| Du côté de l'histoire du travail social | 12 |
| Bulletin d'adhésion | 18 |

Note sur un témoignage

Nous publions un document relatif à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) entre 1945 et 1995 et à l'activité des Assistant·e·s de Service Social (ASS) dans le cadre de cette politique. C'est un texte support à une "communication" de type témoignage¹ lors du colloque du syndicat national des médecins de PMI en novembre 1995 à Paris : « *La PMI 1945-1995. Héritages et transmissions. La PMI témoigne* ». Cette communication s'inscrit dans la partie Héritages : « Évolution des réalités et concepts en santé maternelle et infantile » et plus précisément « *Du sanitaire au médico-psycho-social* ».

Il a été écrit par une « figure » nazairienne et nantaise de la profession d'Assistant·e de Service Social, M^{elle} Bézier (1929-2018). Diplômée en 1953, après des études d'infirmière (1949-1951) puis d'assistante sociale à l'école de Nantes, elle est recrutée par la Caisse Régionale des Institutions Familiales Ouvrières (CRIFO). Elle est qualifiée par les personnes qui l'ont connue de grande dame du service social ou de professionnelle au "Service du Social en Loire Atlantique" comme le dira la Directrice Départementale des Interventions Sanitaires et Sociales au moment de son départ à la retraite en 1991. Elle a assumé des responsabilités et pour ce faire elle s'est engagée en formation de cadres à Montrouge de 1967 à 1969. Elle a contribué à la création ou au développement de services médicosociaux et sociaux, à la formation initiale et/ou continue des infirmières et des assistantes, à celle des assistantes maternelles.

L'intérêt socio-historique de ce témoignage centré sur l'évolution de la doctrine et des pratiques en matière de PMI réside dans le fait d'être ancré dans l'expérience personnelle et professionnelle de son auteure. L'ancrage géographique est la région de St Nazaire où M^{elle} Bézier est née, a vécu la destruction de la ville pendant la seconde guerre mondiale, sa reconstruction et a commencé sa carrière d'ASS « familiale » ; c'est aussi l'ensemble du département de Loire-Inférieure devenu Loire-Atlantique en 1957. Elle est alors ASS chef-responsable du service CRIFO puis du Service Social Départemental. Elle apporte des éléments sur le contenu concret du travail réalisé en PMI dans les années 50-60, sur les conditions d'exercice des professionnels et leur évolution et enfin sur les éléments de contexte déterminant ces activités : les décisions politiques en matière de PMI, de contraception et d'avortement, le développement d'institutions, l'arrivée d'autres professionnels, les conditions socioéconomiques et culturelles des territoires et populations concernés.

On suit pas à pas les étapes de structuration du domaine de la PMI du département de Loire Atlantique, avant et après les ordonnances de 1945. La CRIFO, créée en 1919 par des industriels et des commerçants nantais est, à l'origine, une caisse de compensation destinée à verser des allocations familiales pour charge de famille aux ouvriers et employés des

¹ Mademoiselle Bézier a confié ce document à D. Dubasque qui l'avait interviewé très peu de temps avant son décès. (M^{elle} est son choix, Écrire pour et sur le travail social, Blog de D.Dubasque du 26 juin 2018)

entreprises adhérentes. C'est une des grandes organisations privées qui a créé des services en propre ou adossés à des structures déjà existantes. Dans le domaine de l'enfance et la famille, elle fonde un service d'hygiène de la mère et de l'enfant en 1927 (service de PMI avant la lettre) et un service social dit « familial », précurseur en matière de polyvalence de secteur. La CRIFO s'adaptera aux évolutions du contexte. Elle assume la délégation de responsabilité en matière de PMI en 1947, puis de polyvalence de secteur en 1957 avec quatre autres services dans le cadre de conventions avec le département. La CRIFO a la responsabilité de 37,72 % de la population de Loire-Atlantique en 1970 et gère 19 centres médico-sociaux sur des territoires en zones urbaines. En 1976, une convention transfère le personnel au département, ce dernier ayant enfin organisé le service social départemental (DDASS). La CRIFO est en 2020 en charge de mesures de protection des majeurs vulnérables.

Le témoignage rend « perceptibles » les réalités du contexte socio économique et culturel de St Nazaire et de la Brière, deux territoires en transformation profonde dans les années 50-60 : reconstruction totale pour St Nazaire, mutation socioéconomique et culturelle pour la Brière² en termes de désenclavement, de baisse de l'activité agricole spécifique à cette région de marais (tourbage et roselière), de développement de l'activité touristique (création du parc naturel régional en 1970) et d'évolution progressive des mentalités. L'investissement important et « solitaire » au début pour les ASS dans cette activité de PMI, qui peut surprendre de nos jours se comprend à l'aune de l'état du contexte socioéconomique et organisationnel, du « baby boom » et du problème de mortalité infantile dont le taux est de 51,9 ‰ en 1950 (3,6 ‰ depuis les années 2000). Cette activité intense est effectuée dans une double finalité de prévention et d'aide et une optique empreinte de préoccupations sanitaires au départ puis de plus en plus psychosociales ce, en lien avec l'arrivée de professionnels d'autres disciplines et l'évolution de la formation initiale et continue des ASS.

M^{elle} Bézier n'évade pas la question des tensions qui ont émergé à propos de la redistribution de territoires d'intervention notamment avec les puéricultrices en 1962, tensions qui peuvent réapparaître lors de certaines réorganisations plus contemporaines. Elle invite à la réflexion quant à la spécialisation des fonctions, à la complémentarité des métiers au service de la population, à l'importance d'une « approche globale et éthique » des situations des personnes et des familles et du travail en équipe pluridisciplinaire. Cette conception du travail lui permet d'affirmer en 1995 que la PMI reste partie intégrante de l'activité du service social.

Élisabeth Ollivier. Membre du GREHSS. Coordinatrice du groupe « nantais » engagé en recherche sur l'histoire de l'école de service social de Nantes dans le cadre d'une convention GREHSS-ARIFTS.

² Pour compléter ces éléments : *Îles était une fois. À la découverte des îles de Brière*. 2018. Document-livret conçu et réalisé par le parc naturel régional de Brière, consulté en ligne, www.parc-naturel-briere.com

Assistante sociale en PMI à Saint Nazaire de 1953 à 1991

Témoignage

Assistante sociale en Loire-Atlantique de juin 1953 à mars 1991 j'ai travaillé 38 ans dans le même organisme et dans le même département. Munie du diplôme d'état d'infirmière et du diplôme d'état d'assistante sociale, j'ai été recrutée en juin 1953 par une association loi 1901, la Caisse Régionale des Institutions Familiales Ouvrières (la CRIFO). Elle avait été fondée par des industriels et commerçants de la Loire-Inférieure. C'était à l'origine une caisse de compensation qui s'était adjoint un service d'infirmières visiteuses dès 1922. Il s'agissait selon ses statuts d'apporter directement ou indirectement son concours à tous les services et institutions dans l'intérêt des familles et de l'enfance.

En 1947 la CRIFO a signé une convention avec le département pour la gestion de la PMI, la Protection Maternelle et Infantile, sur les communes de Châteaubriant, de Saint-Nazaire et une partie de la ville de Nantes. Cela correspondait aux anciens secteurs de travail de cet organisme, qui, bien avant 1945, assurait le service social familial auprès des familles adhérentes à la CRIFO. Elles bénéficiaient alors d'allocations familiales gérées par cet organisme. L'ordonnance de 1945 a étendu à l'ensemble de la population le bénéfice de la protection sanitaire et sociale. Le Département de Loire Inférieure (devenu Loire Atlantique en 1957) choisit de passer convention avec les quatre services sociaux existants qui étaient bien équipés pour mettre en application la loi. Le service départemental de PMI était alors composé d'une assistante sociale chef et d'une secrétaire placé sous les ordres du directeur départemental de la Santé. Un comité de coordination créé avant la guerre 39-45 regroupait les services sociaux pour une répartition des secteurs d'intervention et pour assurer une certaine cohérence dans le travail auprès des familles.

Cette organisation administrative existait déjà quand je pris mes fonctions en 1953. J'avais été affectée à Saint-Nazaire. Trois centres médico-sociaux existaient déjà dans la ville avec 6 assistantes sociales en poste. Mais à l'origine seuls 2 centre médico-sociaux avaient été créés, l'un à Penhoët, le second Place Brichaux, non loin des baraquements qui avaient été construits en bord de mer. La population était de l'ordre de 120 000 habitants environ. Nos secteurs étaient étendus sur toute la ville et une partie sur les communes environnantes. J'ai travaillé 14 ans sur deux secteurs. Celui de Saint-Nazaire, secteur urbain, et sur les communes voisines en secteur semi rural. Nous étions au lendemain de la guerre. Saint Nazaire avait été détruite entre 90% et 95 %. Les HLM sortaient de terre. Les premiers furent habités en 1950. De nombreuses familles étaient logées dans des baraquements préfabriqués regroupés en cités. Ces logements avaient un avantage : c'était un habitat individuel implanté avec un jardinet assez souvent bien entretenu. La commune de Donges avec la présence des raffineries de pétrole a aussi souffert des bombardements. On y retrouvait le même type d'habitat qu'à Saint-Nazaire.

Les problèmes auxquels nous étions confrontées étaient d'abord ceux liés au logement car les personnes réfugiés à la campagne souhaitaient se rapprocher de leur lieu de travail notamment des chantiers navals. Il existait alors de nombreux logements

insalubres et sans aucun confort. C'était aussi une région où l'alcoolisme était important. Il était source de difficultés diverses

Il y avait peu de chômage dans le pays en reconstruction. La population était autonome et dynamique. C'était une population ouvrière habituée aux luttes syndicales. La population en Brière, région des marais, avait, de son côté, longtemps été fermée aux apports extérieurs. Mais le travail des hommes dans les chantiers navals, le brassage de la population pendant la guerre (avec les réfugiés) avait atténué la méfiance de cette population envers les "étrangers au pays".

Il existait au début de mon travail un certain matriarcat et, pour modifier le régime alimentaire des enfants par exemple, il fallait souvent convaincre la grand-mère avant la mère. Le service social mis en place depuis de longues années jouissait cependant d'une certaine confiance.

La PMI tenait une place prépondérante dans nos objectifs de travail. Les avis prénataux et les avis de naissance réceptionnés par l'assistante sociale chef étaient répartis entre les différents services sociaux. Notre travail consistait en visites pré et post natales systématiques et non annoncées. Plus tard après participation à des groupes de réflexion sur la PMI et à des formations psychosociales, une lettre fut envoyée aux familles annonçant le jour et l'heure de nos visites. Elles avaient le choix de nous recevoir ou non à domicile ou de venir à une permanence. A ces visites s'ajoutaient les conseils et les consultations de nourrissons. Il y en avait 2 à 3 par semaine. Il y avait une consultation prénatale par mois mais aussi des séances de vaccination, la surveillance des enfants placés en nourrice avec, en particulier, les enfants de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Il y avait aussi 2 permanences sociales par semaine. Les enquêtes concernaient les décès d'enfants qui étaient assez nombreux à l'époque, les prêts d'équipement ménager pour le compte de la Caisse d'Allocations Familiales. Nous faisons aussi des démarches auprès différents organismes et administrations. Tout le travail d'enregistrement, la rédaction des lettres et des enquêtes se faisaient à la main par les assistantes sociales. Les consultations de nourrissons étaient très fréquentées. En ville nous les assurions à deux, aidées par la sage-femme de la Goutte de lait. A la campagne nous étions seules pour recevoir parfois jusqu'à 35 enfants dans une seule permanence. En ville nous dépassions parfois la soixantaine de consultants.

Ces consultations étaient assurées par des médecins généralistes libéraux du quartier ou des communes. Ils étaient nommés pour 3 ans par le directeur départemental de la santé publique après étude de leur candidature. La consultation consistait en pesée des enfants, établissement de la courbe du poids expliquée aux mamans, conseils d'alimentation, orientation au besoin vers le médecin de la consultation ou le médecin traitant. A cela s'ajoutait la signature des bons de lait du carnet de maternité. Dans les années 60 nous avons été associées à une campagne de prévention des luxations congénitales. Après avoir reçu une information sur ce sujet, nous expliquions aux parents qu'il ne fallait plus emmailloter les enfants. Je garde un mauvais souvenir des enquêtes concernant de décès des enfants de moins de un an. Les parents ignoraient la plupart du temps les causes

véritables du décès. Nos questions ravivaient souvent des moments douloureux. Ces enquêtes cessèrent d'être demandées dans le début des années soixante.

Si, dans l'esprit du législateur, l'objectif de la PMI était de diminuer la mortalité infantile pré et post natale, pour les assistantes sociales l'objectif de la PMI était une approche globale de la famille. Nous n'étions pas seulement assistante sociale PMI mais aussi assistantes sociales familiales de secteur. Nous ne perdions pas de vue la mission du service social qui est « de renforcer les capacités des individus ou des groupes pour qu'ils puissent être acteur de leur vie et de leur propres espaces ». C'était une définition apportée par l'Association Nationale des Assistants de Service Social. La visite PMI était une prise de contact donnant lieu à une évaluation des capacités de la mère ou des parents à assumer leur rôle pour le bien-être de leur enfant. Cette évaluation donnait lieu ou non à un suivi. Bien sûr, nos visites PMI se situaient dans le cadre d'un mandat. Nous étions là pour appliquer une législation. Pourtant nous ne pouvions rester indifférentes au problème de la planification familiale que certaines familles abordaient avec nous. Nous étions parfois à la limite de la légalité. Bien avant la loi Veil, nous avons orienté vers le planning familial, informé sur la méthode de température ou la méthode Ogino.

Dans les années 60, un grand malaise régnait parmi les assistantes sociales. La masse de travail, l'étendue des secteurs, la pénurie d'assistante sociale, la responsabilité qui pesait sur elles lorsqu'un enfant était en danger, tout cela devenait insupportable et nous étions consciente ne pas bien remplir notre mission. Si les enfants de la naissance à 2 ans étaient à peu près suivis, il n'existait pas de consultation du 2ème âge. Il n'y avait pas de pédiatres ni de pédopsychiatres pour les assurer. Dans ces années là, nous avons assisté à une amélioration des conditions de vie des familles sur le plan économique et sanitaire. Mieux formées sur le plan de psycho-social, les assistantes sociales étaient plus attentives aux relations intrafamiliales et au comportement des enfants ce qui exige plus de temps que l'établissement d'un simple régime. Elles demandèrent donc à être aidées dans leur travail auprès des familles :

- avec leur formation aux méthodes de service social individualisé,
- en ayant des tâches administratives allégées grâce au recrutement de secrétaires,
- en allégeant le travail médico-social en faisant appel aux puéricultrices afin de pouvoir consacrer plus de temps au suivi des familles.

Ces demandes furent satisfaites au cours des années qui suivirent.

L'arrivée de ce nouveau personnel, le développement des méthodes de service social (service social individualisé et service social de groupe), la sensibilisation à l'intervention précoce pour tout ce qui concerne l'hygiène mentale accentuèrent la tendance des assistantes sociales à privilégier le domaine psychologique par rapport au domaine sanitaire en nette amélioration. Dans le même temps, la formation initiale les assistantes sociales subissait des modifications. En 1968, la formation médicale de première année commune aux infirmières et aux assistantes sociales fut supprimée.

C'est en tenant compte de ces évolutions qui se sont déroulés au fil des années depuis l'ordonnance de 1945, que le décret du 19 juillet 1962 a redéfini les priorités en

matière de PMI. Il a introduit le recrutement des puéricultrices diplômées d'État conjointement à celui des assistantes sociales. Dans les années 1960 à 1970, la PMI n'a plus été le terrain d'intervention exclusif de l'assistante sociale à la demande même de cette dernière. Mais l'ordonnance de 1945 confiait le mandat PMI aux assistantes sociales et elles se sentaient donc responsables de ce domaine. Le partage de ce mandat ne fut pas facile et fut souvent source de tensions quand les puéricultrices furent recrutées dans les services. Peu nombreuses au départ (pour Saint-Nazaire, la première puéricultrice recrutée en 1962 travaillait avec les assistantes sociales dans 3 centres) elles intervenaient dans les familles à la demande des assistantes sociales. Leur situation était parfois peu confortable. Elles n'appréciaient pas cette situation de dépendance. La situation se reproduisit à l'arrivée d'une sage-femme dans les années 1980. Pourtant, devant la complexité des problèmes familiaux, il fallu bien faire appel à d'autres professionnels un travail en équipe devint nécessaire. En même temps que le niveau économique et social s'améliorait, les équipements publics et privés se développaient : augmentation du nombre de pédiatres, pédopsychiatre, de consultation d'hygiène mentale etc.

Il faut préciser que la réforme administrative de 1964, regroupant Direction Départementale de la Santé et Direction de la Population pour en faire une Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale a eu des effets sur l'organisation des services dans les départements. La loi du 15 juillet 1970 sur les certificats de santé va faciliter le développement et la structuration du service de PMI en Loire-Atlantique comme ailleurs. Le premier médecin PMI est recruté en 1972. En 1974-75 la charge de travail augmente et nécessite le recrutement de nouveaux médecins avec la législation sur la planification familiale, l'interruption volontaire de grossesse et la mise en place des Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). La PMI élargit ses domaines d'intervention. Un décret de 1975 invite les Départements à recruter des sages-femmes PMI, des travailleuses familiales, des conseillères conjugales. Des conventions sont passées avec différents services privés afin que leurs personnels participent aux actions de la PMI. Vers 1980 la première sage-femme PMI fut recrutée. C'est aussi à partir de ce moment que le service départemental de PMI va devenir de plus en plus autonome par rapport au service social. Les puéricultrices vont échapper à la tutelle des assistantes sociales. Elles ont leur propre encadrement, travaillant en liaison directe avec les médecins. La présence de puéricultrices dans les centres a permis aux assistantes sociales de prendre de la distance par rapport au domaine sanitaire où elles se sentent de moins en moins compétentes. D'autre part elles sont très sollicitées pour faire face aux problèmes de pauvreté et d'exclusion. Cependant, lorsqu'elles interviennent pour maintenir ou obtenir un logement, pour améliorer les ressources de la famille, lorsqu'elles aident à l'obtention de droits, à l'amélioration des relations familiales conjugales etc. ne contribuent-elles pas au mieux-être des enfants de ces foyers ? Et n'est-ce pas aussi de la PMI bien que leur travail soit différent de celui des années 50 ? Et si l'on revient à la définition qui indique que « le service social a pour mission de renforcer les capacités des individus ou des groupes les acteurs de leur vie et de leurs propres espaces » il semble que la PMI s'inscrit bien dans le champ du travail social.

M^{lle} Bézier Marcelle



Activités du GREHSS

***Les Temps du Social* : Mathilde Du RANQUET**

Poursuivant la série sur l'histoire de la méthodologie, le numéro 12 de *Les Temps du Social* est consacré à Mathilde Du Ranquet. L'article de François Guerenne présente la trajectoire professionnelle de Du Ranquet et, surtout, les apports qu'elle a faits en France à partir de son expérience et de sa formation canadienne. Ses écrits, notamment sur la supervision et sur le case work, ont connu une large diffusion dans les centres de formation en service social. Comme tous les précédents, ce numéro de *Les Temps du Social* est sur le site du GREHSS. Si vous souhaitez le recevoir, demandez-le à l'adresse du GREHSS et nous vous l'enverrons.

Journée d'étude de Marseille

Le covid 19 aura eu raison de la journée d'étude « Histoire du service social et du travail social en Provence Alpes Côte d'Azur XIXe – XXe siècles » organisée par le groupe Provence du GREHSS. Elle avait été programmée le 15 mai et, du fait du confinement finissant, elle avait été reportée au 15 octobre. Environ quatre vingt personnes (dont les moitiés étudiantes en première année assistant de service social) étaient inscrites. Du fait des restrictions de la quantité de public, la salle réservée s'avérait trop petite ainsi qu'une autre salle retenue au dernier moment. De plus de nouvelles restrictions s'annonçaient, ce qui nous a amené à annuler et à envisager de programmer la journée plus tard, quand l'horizon sanitaire sera clair.

Echange avec la Mission archives du Ministère

Le GREHSS a eu un premier échange avec la responsable de la mission archives du Ministère des Solidarités et de la Santé. Nous allons recevoir la liste des fonds d'archives du ministère, que ce soit ceux qui ont été transférés aux Archives Nationales (Site de Pierrefitte), ceux qui vont l'être et ceux qui restent au ministère. Il y aura aussi la possibilité d'avoir accès aux instructions ministérielles et circulaires non publiées au Journal Officiel.

Appel du groupe Nantais

Histoire de la formation des Assistant·e·s de Service Social, à Nantes

Le groupe « nantais » du GREHSS qui a vu son activité réduite ces derniers mois en raison de la crise de la COVID 19 et de la réduction de l'accès aux différentes archives s'est de nouveau réuni en septembre à l'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social (ARIFTS) afin de poursuivre la recherche sur l'histoire de l'école d'assistant·e·s de service social de Nantes.

Le calendrier des réunions pour l'année 2020/2021 a été fixé et le groupe souhaite le diffuser en souhaitant que toute personne qui serait intéressée pour participer d'une quelconque manière à la formalisation de cette histoire (témoignages, photos, documents, etc.) puisse rejoindre le groupe.

Les réunions se déroulent dans le cadre de l'Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social (ARIFTS), 10 rue Marion Cahour, 44 400 REZE.

| | | |
|------------------------|-------------|--------|
| Lundi 23 novembre 2020 | 16h30-18h30 | ARIFTS |
| Lundi 25 janvier 2021 | 16h30-18h30 | ARIFTS |
| Lundi 29 Mars 2021 | 16h30-18h30 | ARIFTS |
| Mardi 6 Juillet 2021 | 16h30-18h30 | ARIFTS |

L'analyse va se centrer sur les années 1945-1986. À ce jour, des données concernant les promotions manquent encore pour la brève période 1964-1972, hormis les résultats au DE dont nous disposons. Plus généralement :

***Appel aux ASS formés à Nantes années 1964-1980 et aux professionnels
qui auraient eu des liens avec le centre de formation !***

Pour tout contact avec le groupe, elisabeth.ollivier@outlook.fr, membre du GREHSS, f.huard@arifts.fr, formatrice permanente et membre du GREHSS.

« Le radici del welfare »

Sous ce titre (« les racines du Welfare ») s'est tenu les 16 et 17 octobre un colloque sur la 1^{re} Conférence internationale de service social (Paris 1928). Il a été organisé par l'association italienne SOSTOSS (Société pour l'histoire du service social) et d'autres associations italiennes, entre autres l'Ordre des Assistantes sociales, la Société italienne de Service social, l'Institut National de Prévoyance Sociale. Initialement programmé à Rome les 16 et 17 mars dernier, ce colloque avait été reporté, en raison de la situation sanitaire ; il s'est tenu en visioconférence. Ce colloque a obtenu une large audience puisque on compte plus de 900 inscrits au cours de la première matinée. Le GREHSS a été représenté par son président Henri Pascal au moment de l'introduction des travaux le vendredi matin et par Patrick Lechaux qui a fait une communication le samedi matin: « Une des contributions de la France à la Conférence internationale de 1928 : la controverse sur la définition du service social : une conception politique ou un métier ? ». Comme vous pourrez le voir en lisant, en page suivante, le programme de cette rencontre (qui a subi quelques modifications dans son déroulement) le vendredi matin a été principalement consacré à des thématiques italiennes tandis que le samedi matin trois communications ont été chacune consacrée à un pays : l'Italie, l'Espagne et la France. La participation du GREHSS à ce colloque est une des suites de la rencontre, en décembre 2018 dans les locaux de l'Ecole Pratique de Service Social, entre le GREHSS et la SOSTOSS. Les échanges entre nos deux organisations vont se poursuivre et s'élargir à d'autres associations similaires de divers pays européens.

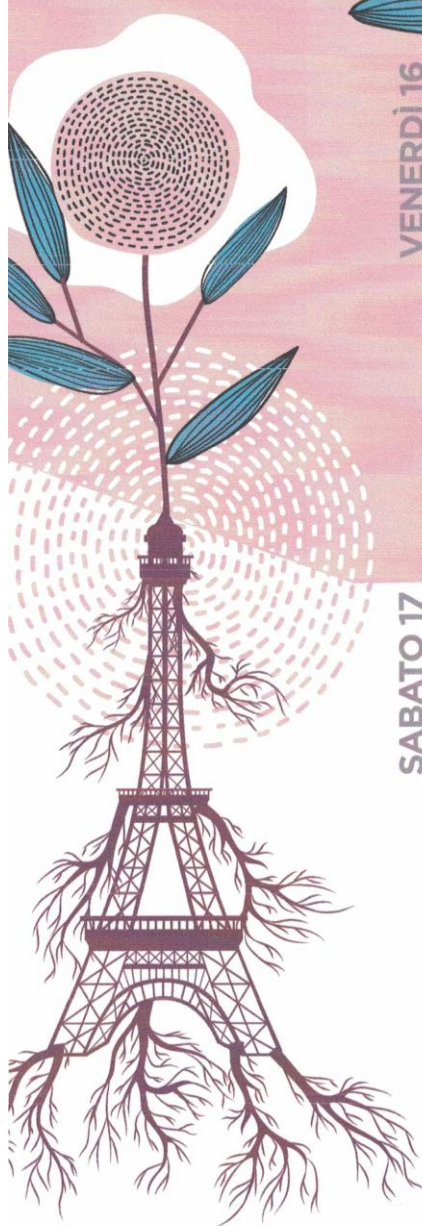


16 e 17 OTTOBRE 2020

LE RADICI DEL WELFARE

La 1ª Conferenza Internazionale di Servizio Sociale • Parigi 1928 • Da ieri a oggi

 **Clicca qui per iscriverti e partecipare al webinar**



VENERDÌ 16

- 1ª SESSIONE Presiede **Guido Melis** Presidente SOSTOSS Università La Sapienza Roma
- 9.30 **Introduzione ai lavori**
Pasquale Tridico Presidente INPS
Gianmario Gazzì Presidente Consiglio Nazionale Ordine Assistenti sociale CNOAS
Henri Pascal Presidente Groupe Recherche Histoire Service social GREHSS
Patrizia Favali Presidente Consiglio Regionale Ordine Assistenti Sociali CROAS Lazio
- 10.15 **Radici e modelli di sistemi nazionali di welfare in Europa**
Enrico Pugliese Università degli Studi di Roma La Sapienza
- 10.45 **La previdenza nel ventennio fascista**
Michela Minesso Università degli Studi di Milano
- 11.15 **Il ruolo dell'INPS nelle convenzioni internazionali di previdenza**
Gabriele Uselli Direzione Centrale INPS
- 11.45 **L'archivio storico nazionale dell'INPS**
Antonella Uselli Archivio Storico INPS
- 12.15 **Dalla 1ª Conferenza Internazionale di Servizio Sociale allo sviluppo della dimensione internazionale**
Annamaria Campanini Presidente IASSW (Università di Milano Bicocca)
- 12.45 **Dibattito**
- 13.00 **Chiusura dei lavori**

SABATO 17

- 2ª SESSIONE Presiede **Marilena Dellavalle** Università degli Studi di Torino - SOSTOSS
- 9.45 **Il Servizio Sociale nel mondo fra anticipazioni e convergenze**
Marilena Dellavalle Università degli Studi di Torino - SOSTOSS
- 10.15 **La Francia alla Conferenza di Parigi: La controversia sulla definizione di servizio sociale: un dibattito fondativo sui tre modelli politici e professionali**
Patrick Lechaux Groupe de Recherche Histoire du Service social GreHSS - Francia
- 10.45 **PAUSA**
- 11.00 **La Spagna alla Conferenza di Parigi 1928 e i prodromi del Servizio sociale**
Pilar Munuera Gomez Università Complutense di Madrid (E)
Clarisa Ramos Feijoo Università di Alicante (E)
- 11.30 **La delegazione italiana alla Conferenza di Parigi**
Rita Cutini Università per Stranieri Dante Alighieri Reggio Calabria - SOSTOSS
- 12.00 **Interventi preordinati e dibattito**
- 12.30 **Conclusioni**
Alessandro Sicora Università degli Studi di Trento - Presidente Società Italiana di Servizio Sociale SociSS e Direttore Responsabile de La Rivista di Servizio Sociale
- 13.00 **Chiusura dei lavori**

Il webinar si terrà sulla piattaforma Webex dell'Università degli Studi di Torino. Per iscriversi e partecipare, collegarsi a questo link www.sostoss.it/eventi/

All'evento sono stati attribuiti 7 crediti per la formazione continua degli assistenti sociali dei quali 2 di natura deontologica.



www.iassw-aiets.org
 International Association of Schools of Social Work
 Association Internationale des Ecoles de Travail Social
 Association International de Ecoles de Trabajo Social
 国際社会福祉学協会
 国際ソーシャルワーク学校連盟



European Association of Schools of Social Work



Società Italiana di Servizio Sociale

Vie de l'association

Assemblée générale

Pour appliquer strictement nos statuts, nous devrions tenir notre assemblée générale en octobre ou novembre 2020, les statuts prévoient une assemblée générale tous les deux ans.

Vu la situation sanitaire nous avons le choix entre réaliser l'assemblée générale en visioconférence ou la reporter à plus tard en espérant la faire en présenciel. C'est ce dernier choix que nous avons fait, espérant que nous pourrions tenir cette assemblée générale dans pas trop longtemps, au cours du premier trimestre 2021.



SOUTENANCE DE THESE

Soutenance de thèse de Patrick Lechaux, membre du GREHSS, chercheur en sciences de l'éducation, Escol/Circeft Paris8, fondateur et co-animateur du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Hybrida-IS.

Titre de la thèse : *La trajectoire d'un siècle du système de formation des travailleurs sociaux. Approche socio-historique par le travail de professionnalisation du diplôme.* Thèse en sciences de l'éducation sous la co-direction de Fabienne Maillard et Richard Wittorski.

La thèse propose une lecture des transformations du système de formation des travailleurs sociaux à partir de quatre grandes configurations qui ont scandé sa trajectoire d'écoles professionnelles de/du métier vers des figures en pleine recomposition aujourd'hui, des plus incertaines et hétérogènes, sous l'effet d'un système de régulations à dominante locale et régionale, et de « troubles dans les genres » : les genres de métier, les genres de formation (« universitarisation » des formations sociales, professionnalisation de l'université).

La soutenance aura lieu le Jeudi 17 décembre à 9h30 à Paris (à l'EPSS, 139 Boulevard du Montparnasse). Entrées limitées mais possibilité d'y assister à distance. Contacter à cet effet P. Lechaux (patrick.lechaux@wanadoo.fr) qui vous adressera un mail avec le lien de connexion.



SOS : à la recherche de données

Données biographiques

Dans la perspective de publier leurs biographies dans le dictionnaire biographique du service social, nous recherchons des données biographiques sur :

ABADIE d'ARRAST (d') Anne, ANCELIN Jacqueline, BERGERON Hélène (1903-1988), BROWN DE COLSTOUN Marguerite (1915-2004), DESTRUDEL Marie Louise (1891-1978), DIEMER Marie (1877-1938), GAUSSOT Hélène (1901-1996), MASSA Hélène, MONTMORT (de) Renée (1881-

Jeunesse délinquante

Guillaume Périssol, enseignant-chercheur en histoire à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse, vient de sortir un livre sur la délinquance des jeunes aux Etats Unis et en France. Son éditeur présente ainsi ce livre:

« Le premier tribunal pour enfants apparaît en 1899 à Chicago. Ce modèle, saturé d'idéaux de compassion et de réhabilitation, connaît un succès mondial. Que signifie une telle réussite ? La comparaison franco-américaine permet de mieux comprendre les systèmes de justice des mineurs, actuels et passés. Zazous, blousons noirs... la période qui suit la Seconde Guerre mondiale est particulièrement propice à l'analyse. Se posent alors de manière aiguë des questions sur l'autorité et l'éducation, dans un contexte de paniques internationales autour de la délinquance juvénile. Au croisement de l'histoire de la jeunesse et de l'histoire de la justice et du contrôle, l'ouvrage de Guillaume Périssol mêle de savoureux récits de vie à une analyse rigoureuse de sources extrêmement variées, souvent inédites. Il éclaire le parcours de ces jeunes jugés déviants et les moyens employés pour les remettre dans « le droit chemin ». »

PERISSOL Guillaume 2020 *Le droit chemin. Jeunes délinquants en France et aux États-Unis au milieu du XXe siècle* Paris PUF 576 p.

Philanthropie juive à Paris (1880-1914)

Les éditions « Le Manuscrit » (www.manuscrit.com) ont ouvert une nouvelle collection « Penser la solidarité, hier et aujourd'hui ». Cette collection « a pour ambition de diffuser le savoir relatif à la recherche et à l'innovation dans les domaines de l'histoire sociale, de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire, ainsi que de réunir des travaux de recherche en histoire sociale menés à partir des fonds d'archives de la Fondation CASIP-CPOJASOR sur l'action sociale d'hier et d'aujourd'hui ».

Dans cette collection un livre vient de paraître consacré à la philanthropie juive en France. Ce livre est ainsi présenté par l'éditeur : « *Le Comité de bienfaisance israélite de Paris constitue, à la fin du XIX^e siècle, le bras armé des institutions juives parisiennes en matière de charité, s'occupant de secourir les pauvres de confession juive de la capitale. Depuis 1887, il dispose d'un conseil d'administration composé de notables qui participent à sa direction et organisent ses activités. L'étude de ces administrateurs et de leur implication dans la vie du Comité de bienfaisance éclaire la manière dont celui-ci fait l'expérience des transformations à l'œuvre dans la capitale dans les milieux de la réforme sociale et de la bienfaisance privée. Alors que le Comité de bienfaisance israélite de Paris est progressivement modernisé et laïcisé, qu'il doit faire face à l'immigration juive et de la montée de l'antisémitisme, l'analyse de ses membres questionne également la place de la pratique de la philanthropie dans le processus d'émancipation des juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus. »*

ABOULKER Marie 2020 *Trajectoires philanthropiques chez les élites juives Le Comité de bienfaisance israélite de Paris (1880-1917)* Paris Editions Le Manuscrit 196 p.

Aux sources de la psychothérapie institutionnelle

« Alors que Roger Gentis et Jean Oury nous ont maintenant quittés, Patrick Faugeras a redécouvert le texte d'une rencontre qui les a rassemblés à La Borde en 2005. Leur objectif de départ était de dialoguer sur la naissance du mouvement de psychothérapie institutionnelle, son importance quant au traitement des pathologies mentales dans un cadre institutionnel mais aussi de revenir sur la nature d'une pensée et d'une clinique qui, au-delà des particularités et dissemblances générées ici et là selon les contextes, font encore communauté. Assez tôt, cet échange prit l'allure d'un vagabondage où chacun sut mêler et entrelacer ses souvenirs personnels avec l'histoire d'un mouvement qui produisit une véritable révolution dans le champ de la psychiatrie. Tout au long de cet entretien, ces acteurs de premier plan d'une psychiatrie qui se voulait profondément à l'écoute d'êtres en souffrance psychique soulignent à l'usage des générations à venir combien l'engagement dans cette clinique ne peut se concevoir sans le souci de la singularité du sujet et un certain sens du collectif soignant. Leurs témoignages prennent, dans le contexte actuel, des allures de manifeste pour une « psychiatrie à visage humain ». (présentation par l'éditeur)

FAUGERAS Patrick, GENTIS Roger, OURY Jean 2020 *L'arrière pays Aux sources de la psychothérapie institutionnelle* Toulouse Erès 264 p.

Colonies de vacances

« Maître de conférences à la Faculté des sciences du sport et de l'éducation de Brest, Julien Fuchs propose, dans son livre paru en mars 2020, une histoire politique des colonies de vacances sous la IV^e République. En effet, l'auteur développe une réflexion quant à la relation entretenue entre les pouvoirs publics et les colonies de vacances. Cette relation est alors en pleine mutation du fait de la place grandissante des politiques sociales dans la société française. C'est en lien avec ces politiques solidaristes et la volonté d'une reconstruction de la France d'un point de vue social, culturel et éducatif que se développent les relations entre les pouvoirs publics et les colonies de vacances. En lien avec les nouvelles missions de l'Etat-providence, une politique de collaboration inédite avec les organismes privés va alors se mettre en place, notamment grâce aux subventions. Reprenant à son compte les réflexions politiques du Front Populaire, la IV^e République va propulser les mouvements d'éducation populaire, sous-entendant également les colonies de vacances, comme complémentaire à l'école. Comme l'auteur le précise lui-même, il ne faut pas voir ce livre comme une histoire des colonies de vacances mais « *comme une histoire des politiques publiques mises en place en direction de celles-ci* ». C'est donc autour d'une étude précise des différentes problématiques inhérentes à ces questions que Julien Fuchs développe son propos. » Marion Philippe membre du bureau de l'ADAJEP (publié dans ADAJEP INFO n° 22 juin 2020)

FUCHS Julien 2020 *Le temps des jolies colonies de vacances : au cœur de la construction d'un service public 1944-1960* Lille Presses Universitaires du Septentrion 412 p

Archives ANAS : secret professionnel

Sur son site (www.anas.fr) l'ANAS vient de publier un texte de 1945, écrit probablement par sa présidente Ruth Libermann, sur le secret professionnel avant la loi du 8 avril 1946. Dans ce texte elle lie secret professionnel et indépendance technique de l'assistante sociale.

Dans la même rubrique archives les textes suivants ont été publiés:

-Brochure Informatisation dans le secteur social et médico-social : Pour des droits sociaux sans casier social - Novembre 1999

-Brochure Informatisation de l'action sociale : enjeux professionnels et citoyenneté - Octobre 1996

-Formation, fonction, statut des assistants de service social - 1990

-Assistants de Service Social : Responsabilités et risques du métier - Février 1987

-Informatique et service social - Avril 1986

-Registre de l'Association des Assistantes Sociales Diplômées d'État - 1945 à 1949

Nous espérons que de nombreux autres documents seront mis sur ce site, apportant ainsi un éclairage sur diverses périodes l'histoire de l'ANAS et, plus généralement, de l'histoire du service social

https://www.anas.fr/Le-secret-professionnel-et-l-independance-du-service-social-1945_a1678.html

La page Facebook de Laurent :

des bribes d'histoire des services sociaux ferroviaires et de ses pionnières

En plein confinement, une fois le grand ménage fait et pratiqué *Zoom* tant et plus, j'étais rassasié de mes promenades quotidiennes autour de mon pâtre de maison, de la lecture de tous les textes sur le monde d'après (où est-il maintenant ?) et des centaines de vidéos idiotes ou drôles arrivées par tous les canaux. L'ennui commençait à poindre. J'ai alors consulté l'ensemble de ma photothèque et de mes archives sur l'histoire des services sociaux des compagnies puis de la SNCF et des biographies réalisées ou en cours. Et lumière, je me suis dit « pourquoi garder cela uniquement pour moi... Partageons... » Ensuite, j'ai réfléchi à cette idée, il m'a semblé que les réseaux sociaux était un excellent outil pour rendre visible (et vulgariser) ce qui fut un service social d'une ampleur inégalée pour une grande entreprise nationale. Et surtout, rendre visible ces pionnières, ces femmes restées dans l'oubli de l'histoire de la corporation des cheminots. Certaines furent résistantes, payant par la déportation, leur engagement pour la liberté contre l'occupant nazi, d'autres nous montrent des parcours de femmes qui construisent, pas à pas, un « petit empire social » au sein de l'univers ferroviaire essentiellement masculin...

Les réseaux sociaux avec leurs défauts (et toutes mes réticences...) demeurent un lieu formidable de partages, de débats et d'éducation permanente. A nous de les utiliser...au mieux. Alors depuis avril, je poste sur ma page Facebook des petits articles avec photos sur des femmes, des lieux, des maisons d'accueil, une pouponnière, les œuvres sociales des chemins de fer algériens, les piscines des cités, les monitrices d'enseignement ménager et bien d'autres sujets... Ceux qui me suivent et commentent sont des travailleurs sociaux en

retraite ou en activité, des personnes intéressées par cette histoire peu connue et des amis, tout simplement curieux.

Venez nous rejoindre, découvrir, commenter et débattre (non sans humour, parfois).

Laurent Thévenet

<https://www.facebook.com/laurentthevenet.144>

Hommages Catherine de Béchillon

Dans son numéro 53 de mars 2020, La Revue d'Histoire des Chemins de Fer avait publié la biographie de Catherine de Béchillon que Laurent Thévenet a rédigée pour le dictionnaire biographique du service social. Le site Rails et Histoire a publié, après sa mort, un hommage à Catherine de Béchillon, qui reprend les principaux moments de sa biographie et, aussi, celle de son père Henri Lang, polytechnicien, ingénieur des Pons et Chaussée, travaillant à la SNCF. Arrêté en décembre 1941, il mourra en déportation. Cet hommage, rédigé par Laurent Thévenet est très documenté, comprenant entre autres la liste des ouvrages publiés par Catherine de Béchillon. Pour lire cet hommage :

<https://www.ahicf.com/post/hommage-à-catherine-de-béchillon>

L'ANAS, dont elle était adhérente depuis de très nombreuses années, rend également hommage à Catherine de Béchillon dans le dernier numéro de la Revue Française de Service Social (n° 278 2020-3)

En feuilletant Informations Sociales

Le dernier numéro de la revue de la CNAF *Informations Sociales* reprend des sujets traités dans les numéros de la revue depuis sa création. Ce numéro est ainsi introduit par Jérôme Minonzio et Elisabeth Monique Perrot-Lanaud : « À travers une sélection de « bonnes feuilles », le numéro revient sur l'histoire de la revue autant que sur l'évolution de la protection sociale et des politiques familiales et sociales. Une série d'extraits d'articles emblématiques des thèmes abordés au cours des sept dernières décennies ont été sélectionnés par le comité éditorial de la revue (voir l'encadré méthodologique). Ils font l'objet d'une mise en perspective sociohistorique par des auteurs contemporains, collaborateurs de la revue pour la plupart dont le commentaire met en avant leur actualité jusqu'à aujourd'hui, leur récurrence ou leur caractère novateur à l'époque de leur publication. Ces analyses donnent à voir l'évolution du traitement éditorial de la question sociale et familiale au fil du temps par les centaines de contributeurs de la revue » Parmi les thèmes abordés figure la coordination des services sociaux (1951) la politique familiale du logement (1953, les risques de pauvreté (1980), la régulation de la fécondité (1962) et d'autres. Comme le rappelle Vincent Mazauric dans son éditorial : « La collection complète de la revue *Informations sociales* depuis 1947 est désormais accessible en ligne, que ce soit sur le portail Gallica de la Bibliothèque nationale de France (BNF) ou sur le portail Cairn (pour les numéros publiés après 2004). » Le CEDIAS a été l'artisan principal de la numérisation de cette revue dont il possédait la collection complète dans son centre de documentation.

Henri Pascal

« Rétrospectives » *Informations Sociales* n° 200 2019/2

Sauver les archives

Dans son numéro 84 de l'automne 2020, la revue de l'AH.PJM *Pour l'histoire* traite des archives, de leur importance. La mobilisation des éducateurs PJJ de la Seine Saint Denis pour sauver les archives constitue l'essentiel de ce numéro. Puisse que ce qu'elles/ils ont fait soit imités par de nombreux travailleurs sociaux, quel que soit leur champ d'activité.

AH.PJM Ferme de Champagne rue des Palombes 91600 Savigny sur Oise ahpjm@orange.fr



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site www.grehss.fr :

Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »

Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation de la conférence internationale de service social 1928 »

Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »

Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »

Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »

Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »

Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »

Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »

Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »

**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS).
Il paraît cinq fois par an.**

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS Cité des Association

Boite postale n° 192

93 La Canebière

13001 Marseille

Adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Bulletin d'adhésion

Le GREHSS a pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que ce que fait le GREHSS est utile à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérant ou en ré-adhérant et éventuellement en faisant un don. Sur le site www.grehss.fr vous trouverez de nombreuses informations sur l'activité du GREHSS.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS :20 €

Dons.....

Total

Règlement

- soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : GREHSS Cité des Associations
Boîte aux lettres 192 93 La Canebière 13001 Marseille
- soit par virement à Groupe d'étude sur l'histoire du service social
IBAN FR76 1460 7000 6506 5195 0966 705 (et envoyer le bulletin d'adhésion soit à l'adresse postale du GREHSS soit à son adresse mail greh.servicesocial@orange.fr)